



Compte rendu du C.D.A.S. du 20-06-2022

L'administration nous a décliné sa politique régressive de l'Action Sociale.

Pour l'EPAF, il s'agit de la vente de 14 immeubles sur 23 qu'elle justifie par un gros besoin de rénovation. Ce processus de cession est extrêmement long puisqu'il nécessite une évaluation résidence par résidence dans la Direction Immobilière de l'État. Ainsi, le produit de ces ventes serviront à financer ces travaux et la part de ces ventes risquent de tarder à arriver.

L'une des conséquences de ces ventes est le licenciement de 65 salariés (sur 150).

L'administration va créer une structure regroupant tous les acteurs de l'Action Sociale à savoir les 3 associations ALPAF, AGRAF et EPAF, l'ATSCAF, la Coopérative des Finances, le Club Sportif du Ministère des Finances (CSMF) et Place des Arts, sous la forme d'une faîtière. Le but étant de mutualiser certaines fonctions supports comme la communication derrière cette réforme il est à craindre des suppressions de postes et ou des réintégrations.

Les délégations d'action sociale voient petit à petit leurs équipes se réduire, voire disparaître. La nouvelle organisation régionale du réseau prévoit que soit nommé un délégué de proximité pour chaque département. En revanche, ceux-ci ne seront pas obligatoirement présents physiquement dans le département. Les critères de maintien d'une délégation sont le nombre d'actifs dans le département, l'enclavement et l'accessibilité du département, la présence de restaurants financiers. Des recrutements de responsables régionaux ont été lancés en mars et seront effectifs au 01/09/2022. Toutes les décisions seront étudiées au niveau régional et plus au niveau départemental.

En ce qui concerne la restauration collective et en réponse à notre déclaration liminaire sur Grandes Carrières pour l'heure la seule solution reste la Poste, dans l'espoir que leur changement de prestataire, améliore la qualité des prestations qui de l'aveu même de la Déléguée à l'action sociale n'est pas à la hauteur. Pour Notre Dame des Victoires (NDV), la solution « miracle » est la cantine de Réaumur puisque, dicit le Président de l'AGRAF cette cantine sera en capacité de prendre tous les rationnaires de Banque, NDV et Réaumur. Concernant Argonne, nous n'avons obtenu aucune réponse concernant notre revendication. L'augmentation de 2 à 3 euros par repas est un non sujet. Nous avons rappelé notre revendication à l'accès pour tous à une restauration collective au tarif AGRAF.

Lien vers l'action sociale Paris :

http://dfp750.intranet.dgfip/action_sociale/action_sociale_maj_octobre2017.htm

LA CGT SERA TOUJOURS PRÉSENTE AUX CÔTÉS DES AGENTS ET CONTINUERA À FAIRE DES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER L'ACTION SOCIALE.